



**Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste**



QUARTIER
**SAINT-
JEAN-
BAPTISTE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Nouvelles limites de vitesse présentées par la Ville de Québec Entre victoires et déceptions pour trois organismes du faubourg

Québec, le 13 avril 2021 – Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop), le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) et la Société de développement commercial (SDC) du Faubourg Saint-Jean unissent leur voix afin de saluer la décision officielle de réduire une grande majorité des rues du quartier à 30 km/h. Cette décision vient répondre à une revendication portée par les trois organisations depuis de nombreuses années.

Pour Vincent Baillargeon du Compop, il s'agit d'une victoire non négligeable : *« Après plusieurs années de luttes et de pression, il nous fait plaisir de voir cette revendication aboutir. On se rappellera que lors du lancement de notre première campagne là-dessus, la Ville se montrait totalement fermée à cette idée. Nous sommes satisfaits et satisfaites de voir que celle-ci a fait son chemin. »* Dans les dernières années, le Compop avait organisé une série d'actions sur le sujet, dont une occupation festive sur la rue Saint-Olivier.

Le CQSJB demeure tout de même surpris et déçu de voir que trois rues du quartier n'ont pas été retenues pour passer à 30 km/h. *« Les rues Turnbull, Claire-Fontaine et Saint-Jean diminueront à 40 km/h. Les arguments de la Ville pour expliquer ce choix ne nous ont pas convaincus. On nous parle de l'angle de la pente ou de la largeur de la rue pour justifier ces choix dans le cas des rues Turnbull et Claire-Fontaine, alors que pour nous, il s'agit plutôt d'arguments prouvant qu'il faut diminuer la vitesse à ces endroits. En ce qui concerne Saint-Jean, il faut envoyer un signal fort que cette artère ne doit plus servir de voie de transit, en raison de la densité de population de notre quartier et la forte pratique de la mobilité active, »* a expliqué Méliissa Coulombe-Leduc, présidente du CQSJB.

La déception est également vive pour la directrice générale de la SDC, Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon, qui revendiquait une artère commerciale, la rue Saint-Jean, à 30 km/h : *« La rue Saint-Jean est située au cœur du quartier et est très fréquentée, tant pour la fréquentation des commerces que pour les résidents et résidentes qui y circulent pour aller à l'école, au travail, etc. Diminuer la vitesse de cette rue, c'est augmenter le sentiment de sécurité, le sentiment d'appartenance et la fréquentation du lieu. La diminution de la vitesse sur Saint-Jean aurait eu plusieurs avantages. »*

Le Compop attend quant à lui impatiemment la suite puisque diminuer simplement la vitesse automobile n'est pas garant de changements permanents dans les pratiques. *« Si on veut améliorer la sécurité, on doit repenser plus globalement l'aménagement du territoire : augmenter significativement le nombre de rues partagées avec des infrastructures structurantes, développer des liens cyclables, repenser la circulation automobile pour réduire la circulation de transit, etc. Voilà le cœur d'un projet véritablement sécuritaire ! »* s'est exclamé Vincent Baillargeon du Compop.